



Tiré de l'enseignement du Roch  
Yechiva Ateret Jerusalem  
Le Rav Chlomo Aviner

la Yechiva Ateret Jerusalem recherche traducteur hebreu / francais bénévole  
des questions-réponses du Rav Chlomo Aviner - #94

## NE SOYEZ PAS L'EDUCATEUR DE VOTRE CONJOINT !

On ne s'est pas marié pour être "l'éducateur" de l'autre. Personnellement, je n'ai rien contre les éducateur ; c'est une "**Mitsva**" d'éduquer son prochain, et l'expression d'un "travail en commun" (comme l'indique allusivement la racine de ce mot ("**Mitsva**" : Racine tsadé-vav-tav), idée de "**travail en commun**"), même si, effectivement, on s'est marié pour **vivre ensemble**.

Lorsque j'étais élève, je voyais dans les autres élèves des "amis", et, dans les professeurs et les rabbins, des "éducateurs" ; chaque groupe avait, à mes yeux, sa fonction bien définie, sans l'ombre d'une ambiguïté. Parfois, l'éducateur est aussi un "ami", et c'est tout à son honneur, ce que corrobore Maïmonide. Il est dit : "Fais-toi un Rav" (Maximes des Pères I, 6) : "Rav", explique le grand exégète, "entendu par-là "un ami" ; mais il n'est pas dit : "Fais-toi un disciple", ce qui aurait été inconvenant (cf. Rabbi Ovadia de Barténora, ad loc.)

En vous mariant, vous n'aviez pas l'intention d'acquérir un "disciple" ; par contre, si untel vous demande de lui tenir lieu de Maître, vous devez envisager favorablement la proposition.

Dans la vie quotidienne, on est suffisamment agressé pour ne pas devoir ouvrir un front supplémentaire ; au contraire, on doit essayer de mettre en

pratique l'enseignement : "Juge ton prochain suivant la modalité de la clémence" (ibid.), voir le bon côté des choses et non pas leur côté pernicieux. Avant de vouloir mettre en pratique la Mitsva de corriger son prochain, on doit avoir à l'esprit l'enseignement de nos Sages : "De même qu'on doit dire à autrui ce qu'il peut comprendre, de même on ne doit pas lui dire ce qu'il ne peut pas comprendre" (Traité "Yévamot", 65 b).

**"Mariage"** n'est pas synonyme de **"dictature"**, même si l'intention est "d'éduquer", surtout si le conjoint n'est pas en état (psychologique ou autre) de recevoir le message ! Laisse-la "mener sa barque" comme bon lui semble au lieu de la brimer, car elle risquerait de s'éloigner de vous, de se renfermer sur elle-même ou de se réfugier ailleurs si cela était possible. "Mais alors, qui éduquera mon épouse" ? – "Ne vous en faites pas, le monde abonde en éducateurs !

**Quant à vous, soyez d'abord un bon compagnon" !**

Pour poser vos questions au Rav Chlomo Aviner chlit"a en ligne, cliquez: <http://www.ozleisrael.org>

Les questions sont envoyées au Rav Chlomo Aviner chlit"a 2 fois par semaine, nous récupérons ses réponses et les insérons dans le site. Merci de votre patience.



**Yechiva Ateret Jerusalem** B.P. 1076 Jerusalem 91009 Tel : 02-6284101 Fax : 026261528

[www.ateret.org.il](http://www.ateret.org.il) Inscription et contact: [mororly@bezeqint.net](mailto:mororly@bezeqint.net)

